

confusion parce qu'ils ont déclaré avoir décelé quelques petits points faibles dans le bill. Je crois bien qu'un peu tout le monde, y compris moi-même, a dit que le bill avait des points faibles.

Une voix: Lesquels?

M. Muir (Lisgar): J'invoque le Règlement. Le député m'autorise-t-il à lui poser une question. Le député a semblé donner à entendre que les producteurs de poulets à rôtir de l'Ontario ne souhaitaient pas que les producteurs soient représentés au sein de l'agence. Pourrait-il nommer ceux qu'il a consultés?

M. Pringle: Je regrette. Le député aurait-il l'obligeance de répéter sa question?

M. Muir (Lisgar): Le député a semblé donner à entendre que les producteurs de poulets à rôtir de l'Ontario ne souhaitaient pas que les producteurs soient représentés dans le conseil. Qui lui a dit cela?

M. Pringle: Je répondrai volontiers à cette question. J'ai voulu dire exactement le contraire. Les 25, 26 et 27 mai, les gens qui se préoccupent le plus de l'élevage des poulets de grain en Ontario se réuniront au Château Laurier où ils seront heureux de rencontrer le député et de lui communiquer les desiderata des producteurs ontariens. Et ils ne sont pas tous pour l'intégration. Il est probable que moins de 20 p. 100 des poulets de grain sont produits sous le régime de l'intégration verticale.

• (9.30 p.m.)

Les députés m'excuseront de m'échauffer mais ce bill est nécessaire aux producteurs que je connais. Les producteurs réclament ce bill. Ils veulent comparaître devant le comité permanent de l'agriculture et apporter leur contribution au sujet des deux ou trois amendements secondaires qui s'imposent. Je reconnais que la structure même du bill ne contient pas assez de dispositions qui protègent les producteurs.

Des voix: Bravo!

M. Pringle: Mais comme député qui a acquis beaucoup d'expérience des lois d'autorisation ces dix dernières années, je soutiens que les règlements prévus pour chaque produit sont la partie importante de toute législation sur la commercialisation, et que la structure du bill doit être aussi souple que possible. Le projet de loi ne lie pas les pro-

[M. Pringle.]

ducteurs qui veulent prendre leurs propres décisions. Le bill ne contient non plus rien de nouveau. Il vise simplement à coordonner les offices de commercialisation qui existent déjà au Canada. A cet égard, ce que la plupart des vis-à-vis ont dit est hors de propos parce que nous parlons des offices de commercialisation déjà constitués et actifs—je dirais fructueusement actifs—qui ont besoin de la mesure.

Je pourrais continuer et botter ce ballon politique vers les députés de l'opposition pour qu'ils le renvoient du côté ministériel, mais je m'en abstiendrai. Je veux, ce soir, faire appel aux députés de l'opposition au nom des producteurs des divers produits de ferme; à l'heure actuelle ils se font concurrence et fournissent aux Canadiens les meilleurs aliments qu'ils puissent se procurer à très bas prix. L'amendement proposé qui comprend une phrase, est inacceptable, même s'il s'inspire de bons sentiments et tout le mérite en revient au député de Crowfoot, mais je ne puis l'appuyer. Lorsque le comité sera saisi du bill, j'attendrai avec plaisir l'aide du député de Crowfoot—le comité pourrait aussi obtenir de l'aide d'un producteur de blé d'Assiniboia—à rédiger des amendements convenables.

Quand il a pris la parole l'autre soir, le ministre de l'Agriculture a dit ceci, comme il est consigné à la page 7001 du hansard:

Je suis prêt à collaborer avec la Chambre et le comité pour l'améliorer. Je tiens à signaler d'emblée que nous envisageons certains amendements qui aideront à clarifier une partie des points soulevés par les députés d'en face.

Que veulent-ils de plus? Je le demande à l'opposition. Je me rends compte que mes honorables amis ont fait beaucoup de bruit au sujet de vetilles et ils croient à tort qu'ils appuient les cultivateurs canadiens. Qu'il me soit permis de leur dire qu'ils seront bien surpris quand ils s'apercevront qu'ils ont fait précisément le contraire. Les députés d'en face se montrent, à mon avis, très coopératifs en comité, et je crois que les députés ministériels le sont aussi. Nous ne sommes pas parfaits en comité, mais nous sommes bien loin d'être imparfaits. Nous avons les moyens et la compétence voulus pour écouter les producteurs qui font maintenant la queue pour venir comparaître devant le comité ou devant qui-conque veut les écouter, afin de dire ce qu'ils pensent de ce bill. Ils demandent très peu de changements. Mais en tant que producteurs, ils revendiquent cette participation que leur contestent actuellement les députés d'en face.